



**MAIRIE de
GENOUILLE
86250**

05.49.87.10.71

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

LAN DEUX MIL VINGT DEUX, Le Vingt Deux Septembre à 20 Heures 30 ,
les membres du Conseil Municipal de la Commune de Genouillé se sont
réunis en session ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Guy
VALETTE, Maire

Etaient présents : Mesdames Marie-Claire BOLLE, Christelle DELAGE,
Dany MASSON, Messieurs BRETON Marc, CLEMENT Julien, GAUDIN Loïc,
GIRAUD Patrice, LUQUIAU Christophe, MORIN Jacques, MORISSET Florian,
VALETTE Jean-Guy

Absents excusés : Sandra NIQUET, Patrice TEXERAUD, Philippe
CHAUVEAU

Secrétaire de séance : Patrice GIRAUD

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14

présents : 11

votants : 11

Date de la Convocation :

15 septembre 2022

Date affichage de la
convocation

15 septembre 2022

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il est
nécessaire de procéder à la rénovation de la toiture de la Mairie

Monsieur le Maire donne lecture de plusieurs devis .
Après délibération, le Conseil Municipal accepte

- Le devis de TOP RENOV d'un montant de 23 753.73 € HT
soit 28 504.48 € TTC
- Demande à Monsieur le Maire de procéder à la demande
d'aide financière auprès du Département
- Autorise le Maire à signer tout document nécessaire à ce
dossier

OBJET

Délibération n° 36/2022
Rénovation toiture Mairie

**

Fait et délibéré en mairie les jours mois et an que ci-dessus

Au registre sont les signatures. Pour copie conforme,

A Genouillé, le 23 Septembre 2022

Le Maire, Jean-Guy VALETTE

AR Prefecture

086-218601045-20220922-D36_2022-DE

Reçu le 29/09/2022

Publié le 29/09/2022